



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# AVIS D'IMPÔT 2018

## TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

5494000884  
0000

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP BESANCON EST  
BD CHARLES DE GAULLE  
25043 BESANCON CEDEX

eco' pli 13 VITROLLES PIC 20.09.18 CI0202



5494000884 0000

M BUREL CHRISTOPHE  
22 C RUE DE TREY  
25000 BESANCON

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 21 27 194 213 347  
Référence de l'avis : 18 25 4030890 52

Numéro de propriétaire : 056 B13953A

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 0180 MBZJXZ  
M BUREL CHRISTOPHE CLAUDE P

PROP/INDIVIS MBZJX2  
MME TALEWEE ISABELLE E

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 10/08/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

### Votre situation

#### MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2018

1 363,00 €

25003

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

**La loi rend obligatoire\* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :**

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2018.**

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

\*À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.

## Vos démarches

- ⇒ **Sur impôts.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
  - ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
  - ⇒ **Par téléphone** :
    - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service ; 0 810 012 010\* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX
    - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
  - ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») : SIP BESANCON EST SAID BESANCON EST BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 25043 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 65 39 18

• (Service 0,06 €/min + prix appel)

Département : 250 DOUBS

Commune : 056 BESANCON